



Dossier sur le Pigeonnier contraceptifs

Association Stéphane Lamart

« Pour la défense des droits des animaux »

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 12 AVRIL 2013

Boîte postale 20036 - 94268 Fresnes cedex - Tél. : 01 46 81 54 64 - Fax : 01 46 81 53 55

E-mail : secretariat@associationstephanelamart.com - Site Internet : www.associationstephanelamart.com

INTRODUCTION

Une Nouvelle approche

Une volonté politique

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons

ASPECTS PRATIQUES

La construction du pigeonnier

La nourriture

L'entretien du pigeonnier

La mise en place initiale du pigeonnier

Aspects socio-économiques et financiers

Rappels sur la biologie du pigeon

Traitement des anciens lieux de nidification

QUELQUES EXEMPLES

Par une entreprise extérieure

Gestion par les services techniques

Une Nouvelle approche

« Comment faire imaginer, par exemple, une ville sans pigeons, sans arbres et sans jardins, où l'on ne rencontre ni battements d'ailes, ni froissements de feuilles : un lieu neutre pour tout dire »
(Albert Camus – La Peste)

Mais qu'en est-il des coûts sur le long terme, sur 10 ans, par exemple?

D'un côté des campagnes de captures régulières pendant 10 ans (et ad infinitum), de l'autre une action sur les causes du surnombre de pigeons qui bien qu'elle demande un investissement initial plus important, par son efficacité à long terme, va générer des coûts en diminution constante.

Si on fait la moyenne sur 10 ans et si on compare les deux méthodes, il n'est pas sûr que les destructions aient l'avantage, surtout si on tient compte des coûts générés aux particuliers.

Certes cette approche écologique et éthique demande une remise en question des acteurs locaux et des investissements financiers et humains, mais n'est-il pas temps de franchir le Rubicon pour pouvoir léguer à nos descendants une nature pleine de vie et non un désert désespérant et artificiel?

Il est temps de modifier nos pratiques et notre perception de la nature, l'espèce humaine pourrait souffrir de cette mentalité de chasseur-agriculteur qui était peut-être adaptée quand la population mondiale se comptait en centaines de millions d'individus mais plus du tout à l'aube d'une époque avec 10 milliards d'habitants.

Vous envisagez l'installation de pigeonniers. Ce qui est une bonne chose mais pensez aussi à la protection des bâtiments et surtout faites vous conseiller par de vrais spécialistes désintéressés et non des camelots.

Le contrôle, la gestion des populations de pigeons biset urbains doit se faire d'une manière harmonieuse, sans destruction massive, sous peine d'échouer. Au lieu de voir cet oiseau comme un nuisible, on va tenter de vivre avec et d'intervenir sur les facteurs favorisant sa surpopulation.

Nous souhaitons interpellera les pouvoirs publics sur notre responsabilité citoyenne concernant la gestion durable des espèces animales qui s'intègrent de plus en plus en ville. Les villes gagnant progressivement sur les campagnes.

Étant donné les déséquilibres croissants de l'écosystème de nos campagnes engendrés par les monocultures intensives (avec leur emploi inconsidéré des engrais et des pesticides, les destructions des massifs, des haies et des petits bois communaux) qui obligent les oiseaux, pour survivre, à venir se réfugier en zone urbaine; il est urgent de repenser aussi bien l'urbanisme que notre gestion des « espèces invasives ».

En effet, les détruire est inutile et barbare (la ville devient une niche écologique importante et intervenir sur certaines espèces peut avoir des conséquences insoupçonnées).

Ne faudrait-il pas, dès à présent, prendre conscience de cet état de fait et mettre en place une politique de gestion éthique et raisonnée de l'intégration de l'animal en ville ?

Le pigeonnier, un moyen pédagogique :

On pourrait utiliser le lieu d'installation pour sensibiliser la population aux problèmes d'environnement. Par exemple, une petite exposition d'affiches parlant d'écologie et de développement durable. Cet endroit pourrait être visité par les écoliers.

Une volonté politique

Cette approche de la nature, écologique, implique bien sûr une volonté politique forte et déterminée. Elle engendrera des coûts mais aussi de l'emploi. Pour une société meilleure plus respectueuse du vivant.

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons

Introduction

Les moyens barbares

Moyens cruels pour éloigner les pigeons

L'interdiction du nourrissage

Stérilisation chirurgicale

Graines contraceptives

Le pigeonnier contraceptif urbain

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons

Introduction

LES METHODES ALTERNATIVES EXISTENT ET SONT AU POINT

Tous les experts de la question disent qu'il faut développer en parallèle plusieurs méthodes pour pouvoir obtenir une efficacité sur le terrain.

Protection des bâtiments :

On limite les possibilités qu'ont les pigeons de nidifier sur certains édifices.

Pigeonniers :

On contrôle le nombre des pigeons en stérilisant les oeufs. Cette méthode est reconnue dans beaucoup de pays pour donner de bons résultats bien qu'il existe, surtout en France, quelques sceptiques.

La pilule :

On donne à manger aux pigeons des graines imprégnées d'un produit anticonceptionnel. Cette méthode a prouvé son efficacité mais elle est encore très controversée et n'est plus utilisée dans le monde anglo-saxon.

Sources de nourriture :

Enfin beaucoup préconisent de s'attaquer aux sources de nourriture comme les ordures ménagères, les halles des marchés et surtout la population donnant à manger aux oiseaux.

Les moyens barbares

L'élimination physique cruelle et violente

Les captures :



On capture les pigeons pour pouvoir les tuer en cachette. Ils sont asphyxiés soit par du **gaz carbonique**, méthode qui fait souffrir les animaux ou soit par des **caissons à vide d'air**.

Les caissons à vide d'air :

Les oiseaux sont enfermés dans un caisson étanche puis une pompe puissante fait le vide (comme à 12 000-16 000 m d'altitude) en moins de 5 secondes. Les animaux meurent par les effets physiologiques de cette décompression explosive en moins de 1 minute (de 30 secondes à 1 minute) mais beaucoup d'appareils pour tuer les pigeons sont vieux, bricolés et rafistolés, alors la mort peut durer plus de 2 minutes et selon PETA : les gaz emprisonnés dans les sinus, les oreilles moyennes, et les intestins des animaux se dilatent rapidement. Ce qui provoque un grand malaise avec une grande souffrance. Quelques animaux arrivent à survivre au premier passage dans la chambre de décompression et sont de nouveau décompressés à cause d'un dysfonctionnement de l'appareil, d'une erreur de l'opérateur ou parce que les animaux arrivent à survivre dans des poches d'air et ils sont repassés dans le dispositif douloureux une seconde fois.

Cette méthode est classée comme moyen mécanique dans les procédés d'abattage et non comme moyen d'asphyxie

Les battues des chasseurs :

En zone rurale principalement, des villes chargent par arrêté municipal les chasseurs d'éliminer les pigeons biset.

La population dans sa grande majorité est contre toutes ses tueries. Des villes tuent depuis des années leurs pigeons et pourtant il faut bien se rendre à l'évidence : ils sont toujours aussi nombreux.

Cette méthode a le gros désavantage de ne rien résoudre. Une fois qu'une partie de la population a été éliminée, il reste plus d'espace et de nourriture pour les autres qui n'en demandent pas tant et se reproduisent donc d'autant plus rapidement. Au bout d'un certain temps, la population s'est totalement reconstituée et tout est à refaire. Certaines municipalités l'ont compris, comme Paris qui n'effectue plus de capture. Il en est de même pour certaines villes à l'étranger, comme Barcelone qui, après avoir capturé et mis à mort un nombre important de pigeons sur une dizaine d'années, s'est rendue à l'évidence que la concentration d'individus au mètre carré était restée la même (même s'il était possible d'éliminer complètement les pigeons, d'autres espèces viendraient occuper l'espace vacant, étourneaux, goélands, corneilles,...). Par cette méthode de l'argent est dépensé pour rien vu son inefficacité.

Selon Jean-Michel MICHAUX, Docteur Vétérinaire, Enseignant à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort et fondateur de l'ISTAV - Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville, éminent spécialiste des problèmes de pigeons. La capture : *cette technique favorise une augmentation des sources de nidification et de nourriture pour les pigeons survivants et donc leur prolifération. Les pigeons atteignent au final le niveau de leur population initiale, voire le dépasse momentanément.*

Enfin selon le Docteur Jean-Roch Gaillet, Directeur Départemental des Services Vétérinaires de Paris, En charge des affaires régionales vétérinaires, *L'effectif de pigeons bisets ou colombins sont donc régulables par des moyens ne mettant pas en jeu leur destruction.*



LES CAGES PIÈGES

LES FAITS

Les millions de pigeons tués chaque année en France sont la plupart du temps au préalable capturés pour être abattus ensuite. Ceux tués directement, donc sans être piégés, sont ceux tirés au fusil par les chasseurs dans les petits villages (phénomène marginal car tirer près des habitations s'avère dangereux et risqué pénalement) et ceux empoisonnés illégalement par les particuliers et aussi parfois les villes. Il existe deux techniques pour piéger les pigeons biset sauvages en ville : le canon lance filet et la cage de capture.

La technique du canon lance-filet étant trop visible par la population (et suscitant trop de protestations) on préfère maintenant la capture par cage piège. On les place partout en toute discrétion. Il est impératif qu'elles soient cachées du public et non accessibles : dans les clochers d'église, toits des bâtiments communaux, toits des immeubles privés (HLM, résidences), gares SNCF et métro, hôpitaux, musées nationaux, théâtres, etc. Bref un peu partout.

Comment ça marche ?

Les cages qui peuvent être de différentes dimensions fonctionnent toutes sur le même principe. On met beaucoup de graines à l'intérieur et aussi parfois un pigeon (appelant) qui vont attirer les pigeons du lieu. Ceux-ci entreront dans le dispositif pour picorer les graines mais ne pourront pas ressortir. Il en existe de différentes tailles et de différents équipements. Celles nues, sans rien à l'intérieur, mise à part les graines déposées au fond de la cage; celles où on a mis un dispositif sommaire pour abreuver les pigeons et pour finir celles tout équipées avec mangeoire et abreuvoir. Enfin, bien qu'en général les cages, de petites dimensions, soient mobiles il en existe dans le sud de la France qui sont fixes, de très grandes tailles et visibles par la population; c'est en fait plutôt des volières de capture.

Devenir des pigeons capturés.

Une fois à l'intérieur les oiseaux doivent attendre qu'on vienne les chercher pour les libérer. Ils seront entassés brutalement dans des cages de transport et puis gazés ou passés en chambre de décompression explosive. Certains sont étouffés sur place avec des sacs en plastique, d'autres assommés au gourdin (le gourdin est une méthode des chasseurs-piégeurs).

Ils peuvent attendre avant d'être sortis de la cage parfois une, deux, voire trois semaines! Quand on vient relever la cage en été, en période de forte chaleur, il n'est pas rare d'en trouver beaucoup de morts. Les oiseaux mourant par manque d'eau ou parce que cette eau est devenue viciée. En effet l'eau devrait être changée tous les jours et non tous les 5, 8, 10, 15 et 21 jours. Imaginez le bouillon de culture que cela doit être : une eau exposée en plein soleil (température de plus de 40 °) contenue dans récipients exposés au débris de plumes, fientes séchées qui volent dans l'espace exigü de la cage où les pigeons battent des ailes. Ne parlons même pas des cages sans aucun abreuvoir. Heureusement que parfois la pluie salvatrice inonde le fond des cages où les oiseaux boivent une eau mélangée avec leurs déjections entassées au sol (qui est bien sûr très sale car non nettoyé).

Le dispositif de capture n'est pas assez sélectif et d'autres espèces d'oiseaux peuvent entrer et se trouver piégées comme des tourterelles, des moineaux. Des pigeons voyageurs domestiques s'y font prendre aussi. Les tourterelles succombent très souvent aux coups de bec des pigeons entassés dans un espace minuscule et rendus ainsi agressifs.

Un phénomène généralisé

C'est la mode. Les dé pigeonneurs en posent partout et fabriquent leurs propres modèles. C'est rentable et puis ils les relèvent quand ils peuvent. Ils peuvent ainsi couvrir de vastes territoires de "chasse" s'ils groupent les moments de pose et de relevage. Rentabilité oblige! Tant pis pour les pigeons. Les donneurs d'ordre (les villes surtout) du moment que c'est caché ferment les yeux.

À chaque instant t des dizaines de milliers de pigeons sont en train de croupir un peu partout en France dans des cages pièges, souffrant de soif, attendant que leurs bourreaux veuillent bien venir les chercher pour leur donner la mort au moyen de méthodes elles aussi épouvantables.

LES CAGES PIÈGES SUITE

MALTRAITANCE ILLÉGALE

Pour la plus part des modèles de cages, relever celles-ci passé un délai de 48 heures est illégal d'après la loi française (l'idéal est de 24 heures, c'est même une obligation pour les oiseaux sauvages comme les corneilles, pies, corbeaux, capturés eux aussi avec des pièges spécifiques). Seuls les très grands modèles, fixes (plus de 10 m2), pouvant distribuer une eau de boisson pendant plus longtemps sans être trop polluée, peuvent être relevés tous les 3 ou quatre jours sous réserve d'un traitement spécifique de l'eau et que d'autres espèces d'oiseaux ne se trouvent pas piégés aussi et tués par les pigeons.

ANIMAUX SAUVAGES

Bien que cela ne concerne pas les pigeons biset de ville, il est bon de rappeler la réglementation en vigueur concernant le piégeage des oiseaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement : (articles L. 427-8 et R. 427-13 à R. 427-17) - Arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement : Article 13 - Tous les pièges doivent être visités tous les matins, par le piégeur ou un préposé désigné par lui et à cet effet. Pour les pièges des catégories 3 et 4 de l'article 2 ci-dessus, cette visite doit intervenir au plus tard dans les deux heures qui suivent le lever du soleil. La mise à mort des animaux capturés doit intervenir immédiatement et sans souffrance. En cas de capture accidentelle d'animaux non visés par l'article L. 427-8 du code de l'environnement, ces animaux sont relâchés sur-le-champ.

Pourquoi ?

Si les pigeons biset libres des villes, sans propriétaires et considérés comme non sauvages car ayant subi une modification génétique par les accouplements avec les espèces domestiques (des oiseaux ni domestiques puisque nés libres, ni sauvages car pollués génétiquement par les variétés domestiques), si la législation actuelle est silencieuse pour ce type d'animal, le fait de les capturer et de les détenir un certain temps change les choses (juridiquement parlant). En effet la personne qui dépose la cage devient propriétaire des oiseaux capturés. Et maintenant les textes de loi s'appliquent : c'est la fameuse catégorie des animaux domestiques ou apprivoisés ou tenus en captivité (c'est-à-dire domestiques ou sauvages détenus par leur propriétaire).

Et là tout change puisque que c'est les mêmes textes qui s'applique à la maltraitance de nos animaux de compagnie ou de nos animaux de ferme, à savoir le code Pénal dans ses articles R 654-1 et 521-1 et le Code rural dans son article R215-4 ainsi rédigé : I.-Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe, le fait pour toute personne qui élève, garde ou détient des animaux domestiques ou des animaux sauvages apprivoisés ou en captivité : 1° De les priver de la nourriture ou de l'abreuvement nécessaires à la satisfaction des besoins physiologiques propres à leur espèce et à leur degré de développement, d'adaptation ou de domestication ; 2° De les laisser sans soins en cas de maladie ou de blessure ; 3° De les placer et de les maintenir dans un habitat ou un environnement susceptible d'être, en raison de son exigüité, de sa situation inappropriée aux conditions climatiques supportables par l'espèce considérée ou de l'inadaptation des matériels, installations ou agencements utilisés, une cause de souffrances, de blessures ou d'accidents.

D'ailleurs le gouvernement analyse les choses comme cela et l'a même plusieurs affirmé au parlement au disant que les articles du code pénal réprimant les actes de maltraitance et de cruauté sur les animaux s'appliquent aux pigeons biset de ville capturés. Voir cette plainte pour consulter les textes.

Si en raison d'une période de relevage trop longue un pigeon voyageur (espèce domestique protégée) meurt le dépiégeur s'expose à une amende :

LOI no 94-508 du 23 juin 1994 relative à la colombophilie NOR: INTX9200041L

Seront punies d'une amende de 25 000 F

....

Les personnes qui auront sciemment capturé ou détruit, tenté de capturer ou de détruire des pigeons voyageurs ne leur appartenant pas.

Si des oiseaux sauvages d'autres espèces meurent tués par les pigeons ou de soif, de faim ou autre, en raison de la non spécificité du piège ou parce que la cage est relevée peu souvent le dépiégeur peut être aussi sanctionné par la loi. voir :

Destruction d'espèces protégées et détention abusive d'espèces sauvages : code de l'environnement article L415-3.

Moyen de chasse interdit : code de l'environnement article L428-5.

pigeons et effarouchements par rapaces

Les effarouchements au moyen de rapaces sont inefficaces, coûteux et posent des problèmes à la population. Ils ont été abandonnés par la plupart des grandes villes européennes et ne servent que dans quelques cas très particuliers. Il est évident qu'ils ne font que déplacer le problème.

En situation normale et naturelle sans intervention humaine : au départ les pigeons fuient et certains se font attraper par les rapaces mais très vite ils apprennent à les éviter en volant le long des bâtiments. Par exemple, les faucons pèlerin capturent très bien les pigeons voyageurs domestiques ayant perdu les bons réflexes, mais très mal les pigeons de ville et de village qui restent près des bâtiments ou du sol quand ils aperçoivent un faucon. Attaqués soudainement ils tombent au sol tous ensemble... Quand le pigeon arrive près du sol, le faucon abandonne car il n'est pas "conçu" pour des poursuites au ras du sol avec des haies, des arbres, des habitations, etc. Le faucon pèlerin est un chasseur de haut vol et préfère chasser dans les zones dégagées et en plein ciel, ne capturant que les oiseaux en vol. Les pigeons des villages ont appris à vivre avec le faucon sans subir trop de perte.

Certains ornithologues vont certainement vous proposer des nichoirs à faucons pèlerins, implantés artificiellement dans certains lieux où les pigeons résident en grand nombre, une situation artificielle qui spécialise le faucon en tueurs de pigeons : une méthode de dépigeonnage naturelle disent-ils. Nous sommes contre car c'est une méthode cruelle et qui ne semble pas aussi efficace que cela malgré ce qu'ils prétendent.

Et l'utilisation des rapaces apprivoisés (fauconnerie) pour effaroucher et ou tuer les pigeons?

Cette méthode ne sert à rien car si on les utilise pour effaroucher les pigeons, certes ceux-ci peuvent partir mais il faut laisser en permanence voler les faucons sinon les pigeons reviennent. Une technique donc bien plus onéreuse que toutes les autres solutions. Quant à l'utilisation des rapaces pour tuer, c'est cruel et ne semble pas sans danger parfois (voir plus le témoignage d'un propriétaire de chien attaqué par une buse Harris en Écosse).

Actuellement c'est une activité qui se développe de plus en plus et voici un retour d'expériences des anglais en cette matière, après avoir observé pendant quelques années les pratiques des fauconniers dépigeonneurs au Royaume-Uni :

Au Royaume-Uni Rapaces PICAS

PICAS (Pigeon Control Advisory Service) une association sans but lucratif qui donne des conseils sur une régulation sans euthanasie et dans le respect de l'animal des oiseaux à problème, principalement les pigeons. Son activité se déploie aussi aux U.S.A.

L'utilisation des rapaces pour effaroucher les pigeons marrons (et aussi beaucoup d'autres espèces d'oiseau) pour les faire partir de leur nichoir ou dortoir est devenu plus courante. Il y a un certain nombre de sociétés au Royaume-Uni qui offrent ce service. Les rapaces volent dans ou autour d'un bâtiment ou un emplacement spécifique de façon régulière et on dit au client que la colonie de pigeons ira nicher ailleurs. On dit aussi au client qu'une opération de capture étendue est nécessaire afin de réduire le nombre de pigeons avant de faire voler les rapaces. La théorie est qu'une fois que le nombre d'oiseaux dans le secteur arrive à un niveau acceptable (en raison des captures) le rapace sera alors utilisé et établira son territoire.

Dans la pratique c'est la capture qui réduit le nombre de pigeons dans l'emplacement (dans le très court terme) et le vol d'un rapace n'a aucun effet sur la colonie survivante. Le client, cependant, voyant une première réduction du nombre de pigeons (en raison de l'opération de capture) suppose que les 90-150 livres de l'heure facturées pour faire voler un rapace sont de l'argent bien utilisé. Le nombre de pigeons dans l'emplacement augmente alors au-delà du niveau initial (normalement dans un délai de 4-6 semaines) et le client se rend compte que le rapace a peu ou pas d'effet. Loin de voir une réduction on voit réellement une augmentation. On a vendu simplement au client une opération de capture très chère et inefficace.

Beaucoup d'organismes perçoivent l'utilisation d'un rapace comme une méthode écologique et naturelle de régulation. Elle n'est ni l'une ni l'autre de ces choses. La plupart des entreprises offrant ce service sont des fauconniers qui se lancent dans le marché du contrôle des espèces nuisibles et espèrent faire un bénéfice rapide et facile (la fauconnerie est un sport de sang où un être humain jouit du plaisir de voir une mise à mort au moyen d'un oiseau). Beaucoup d'entreprises font des publicités tonitruantes sur l'efficacité de leur service mais si faire voler un rapace est un moyen efficace à lui tout seul pourquoi les entreprises doivent-elles alors capturer les pigeons avant d'employer un rapace ? Parce qu'elles sont bien conscientes du fait qu'un rapace sera complètement inefficace comme unique méthode.

Le conseil municipal de Nottingham a utilisé un fauconnier en 1999 pour gérer les pigeons du centre-ville. Le rapace attaquait les pigeons en public et en plein jour devant les enfants et les passants. Les responsables ont récolté une grande quantité d'articles de presse négatifs et cela n'a eu aucun effet sur la population de pigeons, pourtant le coût pour le contribuable était de 5000 livres. Pour 5000 livres le conseil municipal aurait pu mettre en place une stratégie complètement efficace et humanitaire partout dans la ville qui aurait de manière permanente réduit le nombre de pigeons au centre de la ville.

Ces 2 dernières années, Ken Livingstone, maire de Londres et ennemi renommé des pigeons, a fait versé de grandes sommes d'argent public en faveur d'une entreprise de lutte contre les nuisibles pour faire voler tous les jours plusieurs rapaces sur la place Trafalgar. Ces rapaces (buse de Harris) ont abattu un grand nombre de pigeons selon des témoins, déchiquetant des pigeons (dans beaucoup de cas encore vivants) devant des enfants et des touristes. Quoique cette méthode répugnante et inhumaine de régulation ait coûté aux contribuables de Londres de grandes sommes d'argent, cela n'a eu aucun (ou peu) effet sur le nombre de pigeons de la place de Trafalgar. La grande diminution du nombre de pigeons a été réalisée par des pigeons affamés à mort, mais pas en employant des méthodes de régulation par destruction. Est ce que Ken Livingstone a voulu dire quand il a dit aux contribuables qu'il créerait un Londres libre de cruauté dans sa campagne pour les élections de maire ?

PICAS ne recommandent jamais l'utilisation d'un rapace pour réguler une espèce d'oiseau sauvage. C'est une méthode cruelle et complètement inefficace de régulation où l'entreprise de lutte contre les nuisibles est la seule bénéficiaire.

une attaque près de la maison de repos
Par William Tinning
Royaume-Unis Écosse.

Un faucon employé par un Conseil local pour effaroucher des mouettes a attaqué par surprise et saisi le yorkshire d'une femme et a essayé de s'envoler avec.

Le yorkshire adulte a eu des dommages graves après l'attaque à Aberdeen.

La buse Harris, à l'aurore, effarouchait des mouettes près d'une maison de repos quand l'incident a eu lieu.

« Le faucon se reposait dans un arbre et dès qu'il a repéré la chienne il a fait un piqué sur elle. Tout s'est produit en quelques secondes. Il est descendu et a mis ses serres dans son cou et battait des ailes pour s'envoler. La chienne combattait mais j'ai pensé qu'elle était foutue. »

« Je criais et pleurais parce que je pensais que j'allais la perdre. Un faucon essayant de manger votre chien est la dernière chose que vous comptez voir à Aberdeen. »

La chienne n'était pas sur un balcon quand elle a été saisie et traînée sur 5 pieds par terre. L'animal de compagnie a été sauvé quand le traiteur d'Auroras s'est avancé sur elle.

La chienne a eu des blessures de morsure à son oeil et à l'épaule gauche et a eu beaucoup de larmes de souffrance. Elle a été portée au vétérinaire et a été traitée pour le choc. Le vétérinaire a dit qu'un chien plus âgé n'aurait pas survécu.

Mme. Milne, la propriétaire du chien, a dit que le chien récupérera. « J'ai l'espoir que des mesures soient prises pour s'assurer que cela ne se reproduise plus. La prochaine fois le faucon pourrait s'attaquer à un enfant. »

Les propriétaires de la buse Harris, fauconniers, ont fait des excuses pour l'incident et ont payé les frais de vétérinaire. « C'est un incident malheureux et nous ne savons pas ce qui l'a causé. Si un chien est sans laisse, le faucon ne l'associe pas à un humain et ce type de chose peut se produire. »

Le Conseil municipal d'Aberdeen qui a fait appel au fauconnier, a enquêté et a dégagé la société de toute responsabilité.

Mais qui va faire une enquête sur le conseil municipal d'Aberdeen ?

EUTHANASIE PAR CAISSON A VIDE en cours d'interdiction en France et dans l'Union européenne

Ce procédé est autorisé (par un arrêté et par une directive européenne) pour les animaux élevés ou détenus pour la production de viande, de peaux, de fourrures ou d'autres produits et pour les procédures de mise à mort des animaux en cas de lutte contre les maladies contagieuses (cette autorisation ne vise donc pas les mises à mort des pigeons à l'occasion d'une capture dans le but de limiter leur prolifération).

Mais :

Nous avons en notre possession une étude sur les effets physiologiques de la décompression datée de 1978 (obtenue des USA) : Effect of Rapid Decompression and Associated Hypoxic Phenomena in Euthanasia of animals : A Review - Nicholas H. Booth.

Téléchargeable ici : <http://cousin.pascal1.free.fr/AVMA%20etude%20decom.pdf>

Dont la conclusion est que l'induction de la perte de connaissance et la mort par décompression hypoxique n'est pas douloureuse à condition que le vide soit fait lentement : 4000 pieds (d'altitude par rapport au niveau de la mer) par minute pendant 10 minutes (soit 1220 mètres par minute). Donc une euthanasie par décompression devrait durer au moins 10 minutes

Mais les caissons à vide, en France, font le vide instantanément (- 5 secondes) et mettent pour tuer entre 30 secondes et une minute (au mieux mais parfois les chambres fuient et sont bricolées, ce qui augmente le temps pendant lequel l'animal « explose ». La mort étant provoquée non par l'asphyxie mais par les effets physiologiques provoqués par la décompression explosive.

Ce procédé est interdit dans la majorité des états aux U.S.A. Les gaz emprisonnés dans les sinus, les oreilles moyennes, et les intestins des animaux se dilatent rapidement. Ce qui provoque un grand malaise avec une grande souffrance. Quelques animaux arrivent à survivre au premier passage dans la chambre de décompression et sont de nouveau décompressés à cause d'un dysfonctionnement de l'appareil, d'une erreur de l'opérateur ou parce que les animaux arrivent à survivre dans des poches d'air et ils sont repassés dans le dispositif douloureux une seconde fois.

C'est un mauvais traitement à un animal et on peut même se demander si ce n'est pas un acte sanctionné par le code pénal..... La loi française, en théorie, interdit un tel procédé mais avoir de bonnes lois c'est bien, encore faut-il les respecter. Ce que notre gouvernement n'a pas fait ici, soutenu il est vrai par un groupe d'experts soutenant que cette méthode est sans douleur.

Le rapport 2000 de l'American Veterinary Medical Association

<http://cousin.pascal1.free.fr/rapport%20AVMA%202000.pdf> indique, à la fin, dans sa liste des agents et méthodes inacceptables pour euthanasier que :

La décompression est inacceptable pour l'euthanasie en raison de nombreux inconvénients.

(1) Beaucoup de chambres sont conçues pour produire un vide à une vitesse 15 à 60 fois plus rapide que ce qui est recommandé comme optimum pour les animaux, avec pour résultat la douleur et une détresse attribuable aux gaz qui se dilatent et qui sont emprisonnés dans les cavités du corps.

(2) les animaux immatures résistent à l'hypoxie, et de plus longues périodes de vide sont exigées avant que la respiration cesse.

(3) la récompression accidentelle, avec le rétablissement des animaux blessés peut se produire.

(4) des boursoffrages, des saignements, des vomissements, des convulsions, de l'urination, et de la défécation, qui sont esthétiquement désagréables, peuvent se développer chez les animaux sans connaissance.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (généralement appelée FAO : Food and Agriculture Organization, une organisation spécialisée de l'ONU) a publié en 2001 une brochure intitulée : "MANUAL ON PROCEDURES FOR DISEASE ERADICATION BY STAMPING OUT" Dans le chapitre 3 méthodes d'abattage, aux autres moyens physiques, la décompression est mentionnée. On y lit que la décompression est maintenant considérée comme inacceptable.

The EFSA Journal (2005) 292, 1-46 - Opinion on the "Aspects of the biology and welfare of animals used for experimental and other scientific purposes"

EFSA was invited by the EU Commission to produce a scientific opinion concerning the "Revision of the Directive 86/609/EEC on the protection of animals used for experimental and other scientific purposes".

Téléchargeable ici : <http://cousin.pascal1.free.fr/opr03J0B.pdf>

voir aussi le tableau n° 4 page 37 :

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux

..... décompression (caisson à vide) anhydride carbonique (CO2)

Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds

« The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

EUTHANASIE AU GAZ CARBONIQUE

Dans un séminaire présenté au Département d'Agriculture le 16 décembre 2004, le Dr. Mohan Raj, chercheur principal associé à la Division des Animaux de Ferme du Département des Sciences Vétérinaires Cliniques de l'Université de Bristol en Angleterre, décrit les effets du CO₂ sur le corps. Le CO₂ induit l'essoufflement, une détresse respiratoire du sujet connue comme dyspnée. Selon le Dr Raj, la dyspnée chez les oiseaux et les mammifères active des régions du cerveau associées avec la douleur et induit une réponse émotionnelle de panique. C'est à cause du fait que le CO₂ accroît le rythme et la profondeur de la respiration pour expirer le CO₂ des poumons, respirer accroît en réalité la prise de CO₂, ainsi le désir de respirer pour évacuer le CO₂ toxique provoque une suffocation lente et douloureuse. En contraste, un système pour étourdir/tuer fondé sur l'utilisation d'un gaz inerte (argon ou azote), connu comme Etourdissement en Atmosphère Contrôlée élimine ou réduit grandement la souffrance occasionnée par le CO₂ pur. Tandis que le CO₂ induit une suffocation douloureuse, des gaz tels que l'argon ou l'azote induisent un manque d'oxygène, ou anoxie, provoquant une mort sans douleur selon le Dr. Raj. La différence cruciale entre anoxie (manque d'oxygène) et dyspnée (essoufflement) est qu'à la différence de l'anoxie, pour laquelle les oiseaux et les mammifères manquent de récepteurs, l'essoufflement implique des récepteurs qui enregistrent la séparation physique du tractus respiratoire de l'atmosphère extérieure. Dans les expériences en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, des poussins et des dindes exposées à de hauts niveaux (40 pour-cent ou plus) de CO₂, halètent, secouent leurs têtes et étirent leurs cous pour respirer. Dans un courriel transmis à des protecteurs des animaux le 26 mars, le Dr Raj a réitéré que l'exposition au dioxyde est stressante et douloureuse pour les animaux et devrait par conséquent être évitée. Alternativement, il a dit que les poules en fin de ponte pourraient être tuées avec moins de souffrance dans des systèmes alimentés avec un mélange de 80 % de volume d'argon et 20 % de dioxyde de carbone, un mélange universellement disponible comme mélange de gaz pour soudure.

GAZ CARBONIQUE ET C.E.E.

Avis du comité scientifique sur la santé et le bien-être animal sur une demande de la commission concernant les aspects biologiques et de bien-être portant sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique
L'autorité européenne de sécurité des aliments a été sollicitée de donner un avis concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique

Opinion of the Scientific Panel on Animal Health and Welfare on a request from the Commission related to "Aspects of the biology and welfare of animals used for experimental and other scientific purposes"

EFSA-Q-2004-105

Adopted by the AHAW Panel on 14 November 2005

The EFSA Journal (2005) 292, 1-46 - Opinion on the "Aspects of the biology and welfare of animals used for experimental and other scientific purposes"

EFSA was invited by the EU Commission to produce a scientific opinion concerning the "Revision of the Directive 86/609/EEC on the protection of animals used for experimental and other scientific purposes".

Téléchargeable ici : <http://cousin.pascal1.free.fr/opr0310B.pdf>

4.5.5 - Méthodes gazeuses

4.5.5.1. Exposition aux mélanges d'anhydride carbonique

Conclusions :

Le CO₂ est aversif à tous les vertébrés, utilisés dans la recherche, qui ont été examinés. Quelques espèces ont même de l'aversion pour de basses concentrations (10-20 % par volume en air), indépendamment de toutes additions. On ne peut pas le recommander comme méthode unique de mise à mort humanitaire pour toutes les espèces. Le CO₂ peut être employé comme méthode d'euthanasie secondaire sur les animaux sans connaissance.

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons

Moyens cruels pour éloigner les pigeons

- les filets de protection :

On ne compte plus les pigeons morts prisonniers des filets, mettant des jours à mourir, coincés sur les toits et dans les gouttières, criant des heures durant souvent sous le regard indifférent des témoins humains. Les corps en putréfaction se balançant dans le vide sans que personne n'intervienne.



- les pics :

Ils sont posés sur les toitures, rebords et avancées pour empêcher le stationnement des pigeons. Nombreux sont les pigeons qui s'embrochent, se coupent et se cassent des ailes sur ces dispositifs entraînant la mort dans de cruelle souffrance.

L'interdiction du nourrissage

La nourriture semblant être un des facteurs limitant naturellement la population des pigeons, certains ont pensé diminuer son apport. Or, interdire à la population de nourrir les pigeons ne va rien résoudre.

Certaines grandes villes en ont fait leur cheval de bataille, comme Paris, Londres, New York, Melbourne, etc. Leur thèse est que si il y a beaucoup de pigeons partout en ville et dans le monde entier, c'est à cause de certaines personnes, peu nombreuses, qui leur donnent à manger de façon massive. Ces personnes sont étiquetées comme marginales, dérangées et même relevant de la psychiatrie. Les autres personnes qui donnent occasionnellement à manger aux oiseaux (pigeons, moineaux, etc.) par exemple des bouts de croissants, de sandwichs dehors, etc. jouant un rôle marginal sur la surpopulation des pigeons.

En accord avec ce principe beaucoup de villes interdisent de donner à manger aux oiseaux, pénalisent cet acte et même peuvent créer des brigades spéciales chargées de faire rentrer dans le rang les récalcitrants.

Ce procédé qui ne semble pas efficace sur le long terme pose de sérieux problèmes :

- un problème politique si la population qui donne à manger aux oiseaux est plus nombreuse que prévue
- un problème de démocratie car ces mesures sont très souvent rejetées par une part importante de la population
- cela peut être dangereux pour l'avifaune urbaine en raison de la non spécificité des interdictions (par exemple raréfier les sources de nourritures affecte les autres espèces comme les moineaux).
- un problème éthique

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons

Stérilisation chirurgicale

Les entreprises privées spécialistes dans cette intervention prétendent obtenir une mortalité post-opératoire inférieure à 10 %, mais d'après certains cette mortalité serait bien plus importante, les pigeons une fois relâchés mourraient en grand nombre du fait du stress occasionné par cette technique.

Graines contraceptives

Actuellement il existe l'Ornistérial, seule graine contraceptive à avoir reçu l'agrément des ministères de la Santé et de l'Agriculture. Les graines contraceptives permettent de combiner l'efficacité avec la douceur de la méthode, tout en mettant d'accord amis et détracteurs des pigeons. L'Ornistérial est une hormone de synthèse parfaitement éprouvée, sans aucun danger pour l'homme et les animaux, même prise en quantité importante. En quatre jours, elle stoppe la ponte et stérilise pigeons mâles et femelles. Ne pondant pratiquement plus, les pigeons ne construisent plus de nids. Les distributions de graines ont lieu en certains points précis, notamment dans les parcs et promenades : cela permet de les concentrer aux endroits où leur présence est souhaitée, tout en les éloignant d'autres où ils sont indésirables. D'où une diminution rapide et importante des salissures et des dégâts. La diminution de la population de pigeons par stérilisation devient effective au bout de deux ans environ, le temps que disparaissent normalement les oiseaux âgés et malades (un pigeon vit en moyenne une dizaine d'années). Cette population diminue ensuite régulièrement d'environ 15% par an, jusqu'à ce que l'on ait atteint le nombre désiré. En six ans, elle ne représentera plus qu'environ le tiers des effectifs initiaux. On suspend alors le traitement (6 semaines) le temps d'une couvaison, une fois par an. La population restera ainsi parfaitement stable. Ce procédé reste malheureusement contraignant (distribution journalière).

Il existe d'autres produits dont un très efficace, l'azacholestérol, qui n'ont pas reçus l'agrément des autorités sanitaires (des blocages inexplicables). Peut-être un jour les trouvera-t-on sur le marché français.

A L'ETRANGER

En Italie on utilise pour contrôler la population des pigeons une graine contraceptive différente à base de nicarbazine

En Allemagne on emploie une autre pilule contraceptive à base de Busulfan produit utilisé en médecine humaine contre le cancer et aussi une pilule qui ne nécessite que 6 distributions annuelles, elle est à base d'hormone à effet retardant.

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons

Le pigeonnier contraceptif urbain

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons :

Ces oiseaux posent deux types de problèmes :

- un réel :

un surnombre due à une mauvaise gestion

- un subjectif :

les fameuses plaintes que les services municipaux reçoivent chaque jour pour cause de salissure, « il y en a trop , ils risquent de transmettre des maladies etc. » . Ce côté subjectif est irrationnel car ce sentiment n'est appuyé sur aucun fait constaté scientifiquement (en particulier pour les maladies) mais provient plutôt d'une phobie collective moderne visant cet oiseau.

Pour résoudre ces deux types de problèmes il faut déplacer et fixer les colonies de pigeons biset dans les espaces verts en y installant des pigeonniers. On les fixera en y distribuant la nourriture dont ils ont besoin et en leur offrant des lieux de nidification adaptés, si bien adaptés qu'ils ne chercheront pas à retourner à leurs anciens lieux. On contrôlera leur nombre en prélevant leurs œufs et éventuellement en leur distribuant une graine anticonceptionnelle, la nourriture pouvant être distribuée dans des emplacements spéciaux autorisés par la ville. Les anciens lieux de nidification seront traités, neutralisés, dans la mesure du possible, pour éviter une réimplantation des colonies de pigeons; les procédés utilisés seront agréés par les associations de protection des animaux.

On entend partout que les pigeons des villes sont dangereux, vecteurs de germes, porteurs de maladies transmissibles à l'homme. Mais est ce bien vrai ? En fait cet oiseau n'est pas plus contagieux que n'importe quel animal et cette mauvaise réputation faite au pigeon relève plutôt d'une phobie collective, phobie alimentée, entretenue par les entreprises spécialisées dans le dé pigeonnage. Ces oiseaux ne transmettent ni la salmonellose ni la grippe aviaire.

En effet le pigeon biset est une espèce peu dangereuse pour l'homme car les bactéries, virus, parasites et champignons qu'il peut héberger sont très spécifiques à son espèce et non transmissibles à l'humain. Nous n'inventons rien, les meilleurs vétérinaires le déclarent et c'est prouvé empiriquement sur le terrain par une expérience millénaire de cohabitation de l'homme avec les pigeons biset (pigeon-voyageurs au moyen orient entre autres). Cherchez donc une étude scientifique indépendante et contradictoire prouvant qu'ils sont dangereux, elle n'existe pas!

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons

Le pigeonnier contraceptif urbain

**CITATIONS DU DOCTEUR CHARLES GOMEZ,
ANCIEN DIRECTEUR DES SERVICES VÉTÉRINAIRES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS**

Vous dirigez les services vétérinaires de la préfecture de police de Paris, quel est leur rôle exact dans la surveillance des pigeons ?

Docteur Charles Gomez - Nous nous occupons des aspects sanitaires uniquement. Quand des gens tombent malades après avoir approché des oiseaux, nous menons des analyses. Il s'avère que les oiseaux responsables d'une infection ne sont jamais des pigeons, mais des canaris ou des perroquets. Pour le reste cela devrait être du ressort de la direction de la propreté de la ville.

"Les pigeons ne jouent aucun rôle dans la propagation de la grippe aviaire"

En bref: L'experte allemande Ortrud Werner a infecté des pigeons dans son laboratoire avec le H5N1, or il lui a fallu des doses énormes pour que quelques exemplaires seulement deviennent malades. Et même les pigeons malades ne transmettaient pas le virus, les poules qui vivaient dans une même cage avec les pigeons infectés, ne sont pas devenues malades. Les poules sont l'espèce la plus sensible au virus, selon l'experte allemande.

Werner est la directrice d'un centre de recherche vétérinaire spécialisé dans la grippe aviaire sur l'île de Riems



Le pigeonnier peut apporter des solutions aux nombreux problèmes causés par la surpopulation colombine en ville. Il permet de :

Réduire la population par la stérilisation des œufs.

Déplacer les colonies qui ainsi ne saliront plus les bâtiments et monuments

Surveiller l'état sanitaire de ces oiseaux

Limiter le nourrissage incontrôlé (dans les lieux où sont implantés les pigeonniers) en éduquant les citoyens et en leur montrant la bonne volonté des pouvoirs publics pour obtenir une population plus réduite et saine.

ASPECTS PRATIQUES



ASPECTS PRATIQUES

La construction du pigeonnier

Cet édifice devra parfaitement convenir aux besoins du pigeon pour qu'il puisse y dormir et y nidifier. Le pigeon devra avoir intérêt à y rester plutôt qu'à revenir à ces anciens dortoirs qui ne sont souvent pas très bien adaptés.

On peut soit construire soi-même le pigeonnier, soit en acheter ou en louer un à une entreprise privée.

Peu d'entreprises, parmi toutes celles présentes sur le marché proposent un pigeonnier adapté. Il vaut mieux éviter les modèles et/ou de faire sous-traiter la maintenance à une société traditionnelle de dé pigeonnage.

emplacement :

Il devra être situé dans un espace vert de type parc ou jardin et éloigné des habitations. En effet si les pigeons gênent certains citadins est-il raisonnable d'imposer aux pieds des habitations une concentration artificielle de pigeons ?

En fait, actuellement les villes installent des pigeonniers dans les parcs (grands ou petits), près des gares SNCF, métro, dans des cités style HLM.



Dans un parc (ici à Clamart 92)



Dans une cité HLM à Aulnay-sous-Bois 93



Paris Porte de vanves : près d'une voie ferrée et d'un boulevard très fréquenté.



Même dans une station de RER à Paris

La construction du pigeonnier

Poissy 78 Région Parisienne : les jardiniers de la ville ont construit un pigeonnier eux-mêmes



Un exemple à suivre

CONSTRUIRE SON PROPRE PIGEONNIER

A) Finalité générale et but

Cet édifice devra parfaitement convenir aux besoins du pigeon pour qu'il puisse y dormir et y nidifier. Le pigeon devra avoir intérêt à y rester plutôt qu'à revenir à ces anciens dortoirs qui ne sont très souvent pas très bien adaptés.

B) Emplacement, orientation

a) emplacement :

Il devra être situé dans un espace vert de type parc ou jardin et éloigné des habitations. En effet si les pigeons gênent certains citadins est-il raisonnable d'imposer aux pieds des habitations une concentration artificielle de pigeons ?

b) orientation :

L'exposition du bâtiment doit être guidée par le souci d'un ensoleillement maximum et d'une protection contre la pluie et les vents dominants. Dans certaines régions ces trois éléments peuvent venir de la même direction et il est bien difficile de choisir. L'exposition conseillée dans les régions de l'ouest de la France est Est-Sud-Est. Nous conseillons de placer quelques tôles translucides ou des vélux en toiture pour éclairer l'intérieur du pigeonnier, à condition que celui-ci soit bien ventilé l'été. Une couleur claire tirant sur le blanc des parois extérieures du pigeonnier serait la bienvenue. Le soleil chauffe, éclaire et par l'action des ultra-violets est un bon désinfectant. Le bâtiment pourra être situé aux milieux d'arbres à condition que des branches n'entrent pas en contact avec lui, des chats pourraient y entrer et y faire un véritable carnage.

CONSTRUIRE SON PROPRE PIGEONNIER

Le pigeonnier doit être édifier sur une plate-forme d'une hauteur minimale de 2,5 mètres, celle-ci supportée par un ou plusieurs pieds dans le but de protéger l'intérieur des rats, belettes, fouines, souris et des hommes.

Le rat est nuisible par les bactéries qu'il véhicule (salmonelles) et par les dégâts qu'il occasionne, la belette peut se nourrir du sang des pigeons, la fouine s'attaque aux œufs et aux pigeons et elle peut tuer en une nuit des dizaines de pigeons adultes, les souris sont porteuses de bactéries (salmonelles), mangent la nourriture, transmettent une odeur à celle-ci et gênent les pigeons pouvant aller jusqu'à les faire fuir du pigeonnier. Quant à l'homme, certains pourraient être hostiles à l'installation du pigeonnier et pourraient désirer le saboter en y jetant des pétards, en y squattant pour fumer des joints, etc.

C) Aménagements intérieurs

Doit on préférer un grand pigeonnier ou plusieurs petits mieux répartis dans l'espace ? Un pigeonnier comme ceux proposés en France par les entreprises où les pigeons peuvent communiquer entre eux à l'intérieur ou le pigeonnier de conception anglaise PICAS où les pigeons ne peuvent communiquer entre eux par l'intérieur et où il n'est pas possible de leur y donner à manger ? Un grand pigeonnier sur pied ou un plus petit de toit qu'on pourrait aménager sur certains édifices publics ?

Nous pensons que toute conception du pigeonnier restera valable si on respecte certains impératifs dont deux types principaux :

- il doit être bien adapté à la biologie de l'oiseau
- être facile d'entretien et lors de celui-ci éviter tant que possible un trop grand stress des pigeons.

1°) Le sol

Un plancher en bois est à conseiller car c'est un sol sain où les fientes sèchent bien. On pourra couvrir celui-ci de cartons qui seront retirés à chaque intervention d'entretien

2°) Les nids

De nombreux systèmes existent mais tous devraient répondre à un minimum de points communs :

- a) Les casiers supports des nids seront numérotés pour le suivi des pontes
- b) ils permettront l'isolement des couples
- c) leurs dimensions permettront le moulage d'un bon nid
- d) des perchoirs indépendants seront installés devant chaque nid
- e) ils devront être bien visibles à l'intérieur pour la maintenance et être accessibles
- f) d'un nettoyage aisé et devront permettre une désinfection
- g) être douillets pour les œufs et les pigeonneaux
- h) ils devront empêcher les pigeonneaux de tomber ou de descendre du nid avant l'âge d'un mois.

Dimensions des nids :

Elles ne doivent être ni trop grandes ni trop petites, les casiers supportant les nids devraient être d'une dimension de 26 cm de large, de 26 cm de hauteur et de 35 cm de profondeur.

Qu'installer à l'intérieur des casiers individuels ?

- Soit on installe rien mais n'oublions pas que le pigeonnier doit attirer les pigeons donc ...
- Soit on installe un nid préfabriqué acheté dans le commerce.

CONSTRUIRE SON PROPRE PIGEONNIER

Quelques nids :

- le nid en carton jetable :

Il est d'une dimension de 25 cm de large sur 30 cm de profondeur et 13 cm de hauteur de rebord à l'avant. C'est un moule à pailler et il peut avoir une durée de vie de 3 ans. On y installera de la paille (les brins enchevêtrés les uns dans les autres) qui doit bien remplir le nid.

- le nid en pente à 40 - 50 % qui oblige à fabriquer les casiers en conséquence
- les coupelles plastiques : de 23 cm de diamètre qui sont un handicap par temps froid
- les nids en plâtre ou en terre cuite

Quels matériaux utiliser pour l'intérieur du nid ?

Ceux-ci devraient être secs, absorbants, sans moisissures, souples et qui n'accrochent pas aux pattes des pigeons.

Quelques exemples :

- la paille de blé
- les aiguilles de pin
- les pailles de légumineuses (luzerne, trèfle)
- la tige de lavande
- la tourbe séchée
- les nervures de feuilles de tabac
- les fientes sèches

Pour les pigeonneaux descendus précocement ou pas du nid parental il serait bien d'installer, entre la première rangée de nid et le sol, des refuges à pigeonneaux d'une dimension de 11 cm de hauteur sur 12 cm de profondeur. Il faudrait fermer les nids non occupés, cela faciliterait le suivi des couples. En effet ces nids servent de résidence secondaire pour certains mâles et ceux-ci empêchent les nouveaux couples d'y entrer. Il peut arriver aussi qu'un couple ponte alternativement dans plusieurs nids, ce qui complique les contrôles individuels. On ouvrira donc progressivement les nids, suivant la montée en puissance du pigeonnier.

3°) Ouvertures et ventilation :

Pour les pigeonniers à la française où les pigeons communiquent à l'intérieur, le mieux est de prévoir les ouvertures sur un seul côté et d'une grande surface. Plus l'aération est importante mieux le pigeon s'en portera bien. Les ouvertures d'un seul côté évitant les courants d'air qui peuvent être mortels pour cet oiseau qui par contre supporte très bien le froid (jusqu'à - 25).

Par exemple : plusieurs aérations hautes et basses (6 en haut et 6 en bas), d'une dimension suffisante pour que les pigeons puissent passer à travers les ouvertures les branchages qu'ils utilisent pour construire leur nid, d'une dimension rectangulaire de 30 cm de largeur et de 20 cm de hauteur. A l'extérieur, près des ouvertures, on fixera un reposoir ou perchoir qui permettra aux pigeons de s'y poser pour entrer dans le pigeonnier. On évitera d'installer les casiers/nids contre la paroi qui supporte les ouvertures.

La nourriture

Finalité générale :

Il faut donner des graines d'excellente qualité pour fidéliser les oiseaux. On n'en donnera pas en trop grande quantité (par exemple la moitié de leur besoin) pour que les pigeons continuent à rechercher ailleurs le complément qu'il leur manque. En continuant ainsi à occuper l'écosystème ils resteront en concurrence avec les pigeons qui ne nichent pas dans le pigeonnier. Il ne faut pas perdre de vue qu'un pigeonnier sert à contrôler la reproduction et non à nourrir les oiseaux. Cette quantité devra être ajustée en fonction des circonstances.

Pour que les pigeons soient attirés par le pigeonnier, ceux-ci doivent pouvoir s'y alimenter avec un minimum de gêne. En effet en choisissant une mangeoire trop petite l'on risque de voir apparaître des couples dominants qui empêcheront les plus faibles de manger. Dans les élevages de pigeons de chair on compte une largeur de 10 cm par couple, ce qui pour 40 couples donne une longueur totale de 4 mètres. Ici cette taille ne sera pas respectée, l'objectif n'étant pas une production maximum ...

Où la donner ?

- La nourriture distribuée par le pigeonnier à l'intérieur :

La surface intérieure des pigeonniers à la Française étant petite, il est difficile d'y installer des mangeoires d'une bonne dimension. En plus quand on en installe, outre leur petitesse, elles sont souvent pas très bien protégées des fientes et des poussières de plumes. Une forme ronde sera préférée. Quelque soit le lieu où l'on distribue la nourriture il serait bien d'installer à l'intérieur, près du sol, une petite mangeoire pour les pigeonneaux tombés du nid.

- La nourriture distribuée par le pigeonnier à l'extérieur :

On pourrait fixer des mangeoires protégées sur toute la longueur du pigeonnier contre les parois extérieures (elles pourraient être alimentées automatiquement par un réservoir situé à l'intérieur du pigeonnier)

- La nourriture distribuée aux abords du pigeonnier :

C'est une solution simple mais elle nécessite un approvisionnement journalier (pouvant être réalisé par des employés municipaux, mais il faudra résoudre le problème des jours fériés)

- La nourriture distribuée dans d'autres lieux :

Cette solution simple avec la contrainte d'une distribution journalière permet à coup sûr de fixer les pigeons où l'on veut.

Avantages et inconvénients de ces quatre types de distribution :

A La nourriture distribuée par le pigeonnier à l'intérieur :

Avantages :

- Seuls les pigeons résidents à l'intérieur y mangeront
- En hivers les graines seront hors gel

Inconvénients :

La protection des aliments est difficile, des conflits de territoire sont possibles entre pigeons, ce qui pourrait faire partir certains.

A La nourriture distribuée par le pigeonnier à l'extérieur :

Mangeoires fixées sur les côtés du pigeonnier :

avantages :

Une alimentation automatique par réservoir avec pour conséquence une distribution beaucoup plus espacée (hebdomadaire ou toutes les quinze jours en fonction du volume du réservoir)

La nourriture

inconvenients :

- des moineaux et peut être d'autres oiseaux vont aussi y puiser à volonté
- la nourriture en hivers ne sera pas hors gel

Aux abords du pigeonnier ou dans un autre lieu :

Ici on a les mêmes inconvenients que pour l'alimentation par mangeoires fixés sur les côtés du pigeonnier avec en plus une contrainte de distribution journalière.

Dans tous les cas il serait possible de distribuer des graines anticonceptionnelles si on veut une diminution rapide des populations de pigeons.

Les nourrisseurs :

Il faudrait les inciter à venir distribuer leur nourriture aux abords du pigeonnier. Mais attention seulement quand celui-ci sera parfaitement occupé, sinon si des nourrisseurs viennent au moment de « l'amorçage » du pigeonnier des phénomènes parasites pourraient s'y greffer. Par exemple des pigeons pourraient venir rien que pour manger et retourner à leurs anciens lieux de nidification.

Quelle nourriture ?

Alimentation solide :

Il faut donner des graines d'excellente qualité pour fidéliser les oiseaux.

Besoins énergétiques au repos pour un an à une température de 20° C :

75 Kilocalories/jour soit 19 Kg d'aliments à 2900 Kilocalories par couple pour un an

En période d'élevage :

177 Kcal/jour soit 44 Kg d'aliments à 2900 Kcal par couple et par an.

En pigeonnier il serait souhaitable de distribuer un mélange spécial pigeons vendu dans le commerce ou un mélange tel que celui-ci :

maïs : 40 %

blé : 30 %

pois : 30 %

le pois est une légumineuse qui est une source indispensable de protéines (d'autres graines sont possibles mais peuvent coûter cher).

Dans un récipient séparé du minéral-grit sera distribué.

L'eau :

C'est le premier aliment et le plus délaissé. Le pigeon est, parmi les oiseaux, un des plus gros consommateurs d'eau. Il boit en moyenne 50 ml par jour (de 40 à 60 ml).

La nourriture

La contamination bactériologique de l'eau est considérée depuis longtemps comme l'un des facteurs les plus importants pour la santé des animaux, l'eau distribuée devrait être d'une qualité bactériologique irréprochable. Ce qui, à notre avis, n'est pas possible dans les pigeonniers tels que conçus actuellement. Certains résolvent le problème en ne distribuant aucune eau de boisson, d'autres le font mais la qualité de l'eau est tellement dégradée rapidement que les pigeons n'y boivent pratiquement jamais. Nous préconisons d'installer aux abords du pigeonnier si une source d'eau n'existait pas avant son installation (par exemple dans certains parcs des mini étangs d'agrément etc.) une fontaine décorative où les pigeons viendront s'y désaltérer et s'y baigner, cet oiseau aimant bien se baigner.

Théoriquement il serait possible d'installer à l'intérieur du pigeonnier un abreuvoir à pipette sans godets récupérateurs. Par ce système la transmission des maladies par l'eau de boisson y est très réduite. Mais il faudrait aussi prévoir un dispositif antigel. L'eau courante devrait alimenter le pigeonnier et le modèle serait fabriqué sur mesure. En plus il faudrait apprendre aux pigeons à boire par ce dispositif. C'est donc une solution sophistiquée et qui n'a jamais été tentée. Nous ne la préconisons pas.

L'entretien du pigeonnier

Intervention courante (hebdomadaire ou suivant une autre périodicité) :

a) Nettoyage du sol, des mangeoires et des perchoirs

b) visite des nids :

- retirer les pigeonneaux morts, malades (qui seront apportés à un centre de soins)
- contrôle du contenu des nids

On tiendra une fiche où seront notés par nid numéroté : les dates de ponte, les œufs stérilisés, les naissances, les morts, les pigeonneaux au sol etc.

Il faut laisser naître au moins un pigeonneau arrivant jusqu'à l'âge adulte par couple et par an pour éviter que les couples quittent le pigeonnier.

Les œufs nouvellement pondus seront si besoin stérilisés, ici il existe dans la pratique trois méthodes :

- prendre l'œuf dans une main et le secouer très fortement pendant au moins 30 secondes
- fêler légèrement la coquille de l'œuf
- ou retirer l'œuf et lui substituer un œuf factice

On remettra après les œufs à leur place initiale, ce qui évitera que la pigeonne ne reponde immédiatement après ce qui risquerait de l'épuiser. Le couple couvrera les œufs stérilisés jusqu'à la fin de la période normale d'incubation (17 à 20 jours)

Le mirage des œufs :

Le contrôle de la fécondation des œufs peut s'effectuer par mirage entre 3 et 5 jours d'incubation. Au delà de ce temps, l'œuf perd rapidement de sa transparence et devient opaque.

Le mirage s'effectue avec une lampe sur laquelle on a adapté un dispositif permettant de concentrer la lumière sur une petite surface de l'œuf. A défaut de lampe, il est possible de mirer face à une lumière intense. L'œuf fécondé laisse entrevoir par transparence un point central duquel partent une multitude de petits vaisseaux sanguins en forme de toile d'araignée. L'œuf clair reste légèrement transparent et le restera pendant toute la durée de l'incubation.

L'entretien du pigeonnier

c) approvisionner les mangeoires

Interventions mensuelles, semestrielles, annuelles :

1°) Nettoyage systématique des nids ou nids à fientes accumulés :

Les pigeonneaux modèlent le nid en forme de cuvette en y déposant leurs fientes tout autour. Il vaut mieux ne pas le nettoyer (un nid peut rester 3 ou 4 ans sans être nettoyé) si il reste sec et garde une forme de cuvette, un équilibre micro-bien s'étant installé.

2°) Analyse vétérinaires tout les 3 ou 6 mois :

Une analyse régulière permettrait un bon état sanitaire, ces examens portant sur une recherche de parasites.

3°) désinfections et désinsectisations :

Suivant les saisons, tous les 6 mois ou une fois par an.

La mise en place initiale du pigeonnier

But : attirer les pigeons dans le pigeonnier. Deux techniques ou deux écoles :

1° méthode :

On capture un vingtaine de pigeons dans les lieux où résident les colonies de pigeon qu'on veut déplacer. On les enferme dans le pigeonnier (les ouvertures clôturées par un grillage) pendant un mois (on viendra très souvent leur donner à manger et à boire). Passé ce délais on les relâche, ceux-ci étant censé ramener leurs anciens conjoints.

2° méthode :

On cherche à appâter progressivement les pigeons par une distribution de nourriture au pied, sur les reposoirs devant les ouvertures et à l'intérieur du pigeonnier. Il suffira d'être patient et le procédé donnera de bon résultat si le pigeonnier est bien conçu.

On pourrait aussi combiner les deux méthodes.

Aspects socio-économiques et financiers

Plutôt que de tout faire réaliser par une entreprise extérieure pourquoi les municipalités ne se lanceraient elles pas ? Elles pourraient faire construire des pigeonniers adaptés à leurs contraintes locales (pigeonniers de toit, à l'anglaise, etc.). L'entretien serait assuré par les services municipaux ou par des associations locales, elles pourraient même embaucher des chômeurs de longue durée ou des jeunes sans qualification en contrat aidé.

Des perspectives intéressantes sont donc possibles. Elles pourraient également faire du pigeonnier un espace de contact pédagogique pour enfants, etc.

ENTREPRISES COMMERCIALES

aspects financiers :

L'investissement initial dépend du choix de commune : réalisation par ses propres services techniques ou bien recours à des sociétés privées extérieures.

Travaux par des sociétés privées :

actuellement 5 ou 6 sociétés se partagent le marché de la fabrication du pigeonnier et les modèles proposés sont assez onéreux. Mais les choses sont en train d'évoluer et les prix ont tendance à baisser. deux entreprises proposent même de ne pas faire payer le pigeonnier à l'installation moyennant un engagement sur plusieurs années pour la maintenance. Ce type de contrat s'analysant comme une location. Au terme contractuelle l'entreprise peut démonter le pigeonnier qui reste sa propriété. Dans cette formule et suivant le modèle installé il faut compter sur un coût annuel tout compris de 6000 à 7500 euros HT.

Travaux d'installation :

actuellement, pour acquérir un pigeonnier il faut compter sur une fourchette de 10 000 à 25 000 € HT pour un pigeonnier léger (pas en maçonnerie)

Entretien maintenance :

il faut compter sur une fourchette de 4000 à 7000 euros HT par an pour un contrat « tout compris ».

Des départements versent une aide aux communes qui installent des pigeonniers. Par exemple le Conseil Général des Hauts-de-Seine (92 Région Parisienne) participe à auteur de :

- frais d'installation - 20 % des travaux HT, aide plafonnée à 3200 €/pigeonnier
- frais de maintenance - 25 % d'un an de prestation, aide plafonnée à 1500 €/pigeonnier ou prise en charge de la formation spécifique de deux agents municipaux, aide plafonnée à 1500 €/commune.

**maintenance réalisée par les employés
communaux**

Peu de commune font appel à leurs employés pour réaliser la maintenance des pigeonniers. On ne comprend pas pourquoi, cette solution étant de beaucoup la moins onéreuse. Résistance des employés, poids des habitudes, notions d'environnement et d'éthique animale non entrées dans les mentalités ?

Rappels sur la biologie du pigeon

Les femelles disposent dès le début de leur vie de la totalité des ovules pour leur existence. Il arrive qu'un ovule mûr manque l'entrée de l'oviducte (pavillon), on parle alors de ponte intra-abdominale. Si cet ovule (œuf) n'est pas résorbé rapidement, il peut devenir mortel. Les femelles possèdent à l'origine 2 oviductes, mais seul l'ovaire et l'oviducte gauche se développent normalement. Le temps écoulé entre l'ovulation et la ponte est de 24 à 26 heures chez la poule (aucune donnée n'existe sur le pigeon).

Le développement de l'appareil reproducteur mâle intervient vers l'âge de 3 mois et demi à 5 mois selon les races et la saison. Ses organes sexuels deviennent fonctionnels à partir de 4 mois et demi - 5 mois.

L'ovulation :

Entre la première libération d'hormone et la ponte il s'écoule en moyenne 32 - 34 heures.

La copulation doit intervenir la veille ou le jour de l'ovulation pour obtenir le maximum de chance de fécondation de l'œuf. Une seule copulation peut suffire pour féconder les 2 œufs. Le poids de l'œuf varie de 16 à 24 g.

Les parades sexuels répondent à un code assez complexe dont les manifestations varient en durée et en amplitude selon les individus. Le mâle se pavane et essaie d'attirer l'attention des femelles. Il émet un roucoulement très clair en direction d'une femelle qu'il a choisi. La deuxième phase est la recherche d'un nid et sa construction. Le mâle à partir de cet instant semble jaloux et ne quitte pas la femelle des yeux l'empêchant même parfois de sortir de son nid. La construction du nid est réalisée principalement par la femelle mais le mâle apporte les matériaux de construction. Cet emplacement est défendu « bec et ongles ».

De longues phases de tendresses précèdent ce qu'on appelle le baiser nuptial, sorte de bouche à bouche, où la femelle introduit son bec dans celui du mâle qui semble régurgiter comme s'il nourrissait ses petits. A cette phase l'accouplement est proche.

La copulation se traduit par attouchement des deux anus légèrement retournés, le mâle grim pant sur le dos de la femelle. Lors de la copulation la femelle présente l'orifice de l'oviducte à l'extérieur alors que le mâle y dépose le sperme par l'intermédiaire de ses deux papilles éjaculatrices. Les spermatozoïdes peuvent rester féconds environ deux semaines dans les organes génitaux de la femelle.

La ponte :

La ponte du premier œuf intervient 8 à 12 jours après la formation des couples. La pigeonne pond 2 œufs à chaque couvée à environ 44 heures d'intervalle.

Couvaison :

Le premier œuf étant pondu avec 44 heures d'avance sur le second, les pigeons se relaient pour réchauffer cet œuf dans l'attente du deuxième. L'incubation dure en moyenne 18 jours. Chez 90 % des couples la femelle couve de 16 - 17 heures à 10 - 11 heures le lendemain matin, le mâle assurant le relais pendant 6 - 7 heures en milieu de journée. Le lait de jabot commence à être produit à partir du 4^e jour et serait mature vers le 16^e jour d'incubation.

L'éclosion :

Le pigeon est nidicole : les petits à l'éclosion sont tout juste capable de relever la tête et d'ouvrir le bec.

La nourriture des pigeonneaux :

Les parents nourrissent leur progéniture dès les premières heures de vie avec le lait de jabot. Cet aliment représente la nourriture unique des pigeonneaux les premiers jours. A partir de 4 - 5 jours les couples entament une transition alimentaire, au 100 % lait de jabot ils incluent progressivement des aliments prédigérés, des graines de petites tailles pour finir par l'alimentation adulte vers l'âge de 12 - 15 jour environ. Cet âge de 12 jours est considéré comme une période critique pour les jeunes. Elle correspond à l'arrêt de production de lait de jabot et donc de la couverture immunitaire des parents. Les pigeonneaux naissent aveugles d'un poids de 12 à 18 g.

Croissance du pigeonneau :

Il a une croissance exceptionnelle. Il double son poids de naissance en 36 h et atteint un gain quotidien d'environ 50 % de son poids dans les 4 - 5 premiers jours. La phase de croissance la plus prononcée se situe entre 5 et 20 jours d'âge. La quatrième semaine est une phase de musculation. L'âge de 24 - 28 jours correspond à la descente du nid.

Traitement des anciens lieux de nidification

Il est indispensable de « neutraliser » certains des anciens lieux de nidification, ceux-ci ayant été repérés dans la phase « étude » du pigeonnier.

Il est impératif de protéger les bâtiments.

L'exemple de la ville d'Amiens, conseillée par Jean-Michel MICHAUX, Docteur Vétérinaire, Enseignant à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort et fondateur de l'ISTAV - Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville.

L'avis de la ville d'Amiens sur l'étude.

C'est dans un tel contexte de choix, et principalement au milieu d'un bouillonnement médiatique causé par les pigeons, qu'Hubert Delarue, conseiller de l'agglomération amiénoise et adjoint au Maire d'Amiens demande avec Alain Richet une étude scientifique pour avoir un avis fiable et précis sur les problèmes criants de pigeons, rapportés sans cesse, à l'époque, par la presse auprès des administrés.

Pour Alain Richet les connaissances scientifiques étaient un élément essentiel du choix du prestataire. Il a été retenu au final le Docteur Michaux, qui a réalisé un audit approfondi de la ville et a préconisé des solutions concrètes, précises et conjoncturelles au moyen d'un rapport. Celui-ci a listé les travaux utiles à réaliser pour limiter la reproduction des pigeons et atteindre un objectif : diminuer leur population et leurs regroupements sur la ville, sans recourir à l'euthanasie. Il a également présenté les mesures à prendre sur chaque lieu de regroupements de pigeons. Hubert Delarue et Alain Richet relèvent ensemble que « le rapport scientifique très objectif du Docteur Michaux a relativisé les problèmes et la pression pour dire que la situation actuelle n'avait rien de dramatique. Il a été souligné quelques gros points noirs sur le plan géographique au moyen de considérations détaillées et concrètes. En outre, sur le plan scientifique et pour notre ville, ce rapport a remis en cause l'ensemble des techniques proposées par les entreprises qui présentaient toutes un coût considérable et n'auraient au final rien solutionné. ».

Le Docteur Michaux a présenté les résultats de cette étude scientifique à une réunion du bureau municipal, présidée par Madame Brigitte Fouré, Maire d'Amiens, en présence des élus de quartiers et des responsables administratifs et techniques de la ville. Les participants ont mieux cerné la problématique des populations de pigeons et ont pris conscience des raisons architecturales conduisant à favoriser l'accueil des pigeons et donc leur prolifération.

Le rapport de cette étude a été annexé au compte-rendu de cette réunion qui a été signé par Madame le Maire.

Depuis cette présentation officielle, la Mairie d'Amiens s'est organisée pour supprimer les causes de l'augmentation des populations de pigeons. D'une part, il y a une meilleure cohésion municipale autour d'une approche acceptée par tous et une collaboration régulière entre les services en cas de pression médiatique ponctuelle.

En outre, les services de proximité assurent une première prise en charge des réclamations des administrés en associant la connaissance du contexte de leur quartier à une approche plus scientifique du problème. Il s'agit, tout particulièrement, de préconiser des travaux à réaliser pour limiter la nidification des pigeons. D'autre part, le service Hygiène et Santé régulièrement consulté sur les permis de construire, peut émettre des réserves d'urbanisme complémentaires au titre de la prévention contre la nidification des pigeons dans les projets immobiliers. En effet, Alain Richet souligne que « l'étude du Docteur Michaux a fait ressortir, entre autre, des erreurs architecturales majeures dans un environnement plus que propice à la prolifération des pigeons. En effet, si certaines constructions présentaient un caractère original, elles constituaient de véritables pigeonniers à l'air libre. D'où notre particulière vigilance aujourd'hui au sein de la Mairie d'Amiens ».

A l'occasion des travaux municipaux sur les édifices, les préconisations conjoncturelles mentionnées dans cette étude sont régulièrement prises en compte. En effet, comme les facteurs scientifiques de prolifération des pigeons sont connus, il est plus facile d'assurer la mise en oeuvre des divers chantiers.

La ville n'est plus totalement passive, mais inscrit avec régularité la problématique pigeons dans ses travaux et actions.

Le problème du nourrissage perdure notamment dans le quartier de la cathédrale d'Amiens, en dépit des nombreuses actions de proximité communales et du système de répulsion électromagnétique installé sur la cathédrale, bien avant l'étude réalisée par le Docteur Michaux. Mais, concernant le patrimoine HLM, qui était le plus gros point noir soulevé par l'audit, Hubert Delarue a rencontré les bailleurs sociaux qui ont compris le problème et ont intégré les préconisations du Docteur Michaux dans leurs chantiers de rénovation.

Selon Hubert Delarue et Alain Richet, cette étude scientifique permet finalement de réaliser au quotidien, et sans risque, des économies sur le traitement de la maîtrise des pigeons et de faire face aux dénonciations médiatiques ponctuelles avec plus de sérénité.

Le choix d'une étude scientifique et écologique est stratégique pour une ville.

Pour le Docteur Michaux, une étude préalable permet de mieux appréhender les problèmes liés aux pigeons. Elle identifie avec précision les causes réelles de la prolifération de ces volatiles et leurs regroupements dans une ville. Les travaux préconisés visent la meilleure efficacité et certains d'entre eux, peu coûteux et légers, peuvent être réalisés en régie. Quant aux autres travaux de plus grande importance, il est proposé, en plus de l'étude, un cahier des charges pour les faire réaliser par une entreprise avec les recommandations nécessaires. Au final, elle revient moins cher qu'une succession de méthodes coûteuses proposées sur le marché. Elle est moins barbare et permet d'obtenir des résultats efficaces et durables. Sa fiabilité ne repose pas sur la préconisation d'une technique plutôt qu'une autre, mais sur la compréhension des causes d'une prolifération de pigeons sur un monument un quartier ou une ville. Pour obtenir le résultat recherché, il faut une observation approfondie et minutieuse qui prenne en compte le comportement des pigeons.

Thibaut Lanchais le confirme : « comme les pigeons vivent en hauteur, il nous arrive parfois de faire de l'escalade. Sur place, nous réalisons de nombreuses photos pour permettre aux municipalités de mieux comprendre les causes de la prolifération de pigeons ». Les résultats d'une telle étude ne peuvent pas, être transposables d'une ville à l'autre car toutes ne présentent pas les mêmes particularités. D'un autre côté, dans les projets de villes, il n'est plus rare de voir des modifications ou des rénovations urbaines (réhabilitation d'anciens quartiers ou création de nouveaux quartiers).

Dans un tel contexte mouvant vu par les oiseaux du ciel, il est prudent d'anticiper les problèmes de proliférations de pigeons et les nuisances qui peuvent en résulter obligatoirement, au moyen d'une étude scientifique ou bien de la réactualisation des résultats d'une telle étude. En effet, chaque monument, chaque quartier, chaque ville a des caractéristiques différentes et donc ses propres niches pour la prolifération de pigeons. Il est alors hasardeux de vouloir mettre en place des solutions avant d'avoir fait établir avec rigueur une étude. Autrement dit, pourrait-on concevoir qu'un médecin prescrive un traitement sans faire un diagnostic préalable pour soigner ses patients ?

QUELQUES EXEMPLES

Par une entreprise extérieure



La ville de Fontenay-sous-Bois en région parisienne a installé trois pigeonniers.

Gestion par les services techniques



La ville de Boulogne-Billancourt (92) a formé ses employés municipaux. Une réussite.

PARIS



Paris - Pigeonnier du Square Lazareff, rue Réaumur (2e)



Afin de prendre en considération les demandes récurrentes des Parisiennes et des Parisiens de contenir les nuisances induites par la présence de pigeons dans la capitale, la Ville de Paris installait en 2003 un premier pigeonnier contraceptif dans le 14e arrondissement, pour une opération pilote dans le respect de la vie animale et des écosystèmes. Forte de cette expérimentation positive pour la réduction locale des nuisances dues aux pigeons, la Mairie de Paris a défini un protocole de gestion des populations de pigeons bisets et a décidé de doter progressivement chaque arrondissement d'un pigeonnier. Bilan du pigeonnier pilote : Après quatre ans de fonctionnement, le pigeonnier expérimental implanté en 2003 Porte de Vanves dans le 14e arrondissement présente des résultats positifs :

- impact sur la propreté : amélioration significative de la propreté sur l'ensemble du secteur grâce au regroupement des fientes uniquement aux abords immédiats du pigeonnier. L'amélioration de l'aspect, de la salubrité et de l'environnement du site est incontestable.
- effets sur la reproduction : à ce jour, près de 700 oeufs ont été stérilisés mécaniquement afin d'interrompre leur développement.